

EXPOSITIONS, ANIMATIONS

RÉSERVATIONS EN LIGNE : www.savoie-biblio.fr

MEMENTO 2021-2022

EMPRUNTER

En référence à la [charte des services](#) portant soutien à la lecture publique (Mars 2016), le prêt annuel d'expositions et d'animations est établi comme suit :

Type bibliothèques	Expositions	Instants lecture	Jeux	Tapis à raconter	Lots de 4 Kamishibais	Un thème : des documents
Bibliothèques	4	6	3	3	6	5
Point lecture	Néant	6	3	3	6	5
Dépôt	Pas de possibilité d'emprunt d'expositions ou d'animations					

Tous les supports d'animation sont réservables quel que soit votre centre de rattachement

(lors de votre réservation en ligne, sur la notice de l'exposition, ne pas tenir compte du « site » d'appartenance : Savoie-biblio Centre de Chambéry, Savoie-biblio centre d'Annecy).

EXEMPLAIRES						
SITE	EMPLACEMENT	SECTION	COTE	TYPE	STATUT	
● Savoie-biblio - centre de Chambéry		Adulte		Exposition	En rayon	

Pour vous aider dans votre choix :

- > Les [fiches descriptives](#).
- > www.savoie-biblio.fr, page [action Culturelle/ Expositions, animations](#) pour retrouver les listes des supports et leur descriptif : Expositions, Instants lecture, Jeux, Tapis à raconter, Kamishibais et Un thème des documents.
- > Marie Vial, Patricia Perrillat, Nathalie Thonnellier : vos interlocutrices pour répondre à toutes vos questions.
- Centre d'Annecy : 04 50 33 19 30
- Centre de Chambéry : 04 79 68 34 70

PÉRIODES DE PRÊT DES EXPOSITIONS ET ANIMATIONS (TOUS SUPPORTS CONFONDUS)

Les périodes de prêt sont fixées en fonction des supports.

Période : de 3 à 4 semaines

- > Groupe 1 : instants lecture, jeux, tapis à raconter, kamishibais

Période : de 5 semaines 6 semaines

- > Groupe 2 : expositions et un thème : des documents

Période : de 3 mois

- > Groupe 3 : les animations nécessitant cette durée de prêt

RÉSERVER EN LIGNE

Dans le cadre de votre programmation, vous avez sélectionné vos supports d'animations.

- > **les Demandes De Réservation (DDR) s'effectuent au moins un mois avant la date d'enlèvement.**
- > de Janvier à Mai, les DDR s'appliquent uniquement pour l'année en cours.
- > Début juin : ouverture des réservations pour l'année suivante. La date d'ouverture du planning est communiquée sur la page d'accueil du site www.savoie-biblio.fr

www.savoie-biblio.fr

En vous connectant avec **vos identifiants** puis depuis la page [action Culturelle/ Expositions-animations](#), vous accédez à la liste des différents supports.

Votre animation sélectionnée et après avoir pris connaissance des différentes informations contenues dans la notice, vous créez **une Demande De Réservation** en cliquant sur le bouton « **ouvrir le calendrier** » situé dans l'encart « Se procurer le document ».

(Se reporter au document *réservations en ligne : mode d'emploi*, téléchargeable depuis la page Expositions, animations).

Pour chaque support le calendrier affiche les périodes de disponibilité et de non-disponibilité.

L'exposition ou l'animation est disponible, saisissez la période de réservation (Date de début et date de fin uniquement) : se reporter au calendrier des prêts.

Indiquez les dates définies - Ne pas choisir d'autres créneaux.

Pour plus de détails, se référer au document :
« mode emploi réservations expositions animations »

RÉCEPTION DE VOS DEMANDES DE RÉSERVATIONS

- > Vos DDR parviennent directement au service.
- > **Vous ne recevez plus de bulletin de confirmation (ou de suppression) par courriel. Vous pouvez vérifier sur votre extranet l'état de vos réservations validées (état « demandée » puis « créée » une fois validée). Rien ne vous indique qu'une demande de réservation a été annulée. Dans ce cas-là, vous serez tenus informés par courriel.**

ANNULATION DES RÉSERVATIONS

Nous vous demandons de ne pas annuler vos réservations depuis votre compte. Il faut impérativement contacter le service par téléphone ou par courriel.

ASSURANCE

Les documents et le matériel d'accompagnement sont sous la responsabilité de l'emprunteur.

En cas de détérioration, perte ou vol, Savoie-biblio demande le remboursement ou le dédommagement des frais de réparations à la collectivité ou à l'association gérant la bibliothèque.

Pour certaines expositions, nous vous conseillons de vérifier, auprès de votre tutelle que la police d'assurance couvre le montant indiqué dans la fiche descriptive.

RESPECTER

Le prêt du matériel et des documents est gratuit. Pour autant, ils ont un coût. Le service considère qu'une exposition et une animation ont une durée de vie de cinq ans. Ceci impose le respect et le soin.

Certaines expositions sont lourdes et volumineuses. Assurez-vous que vous disposerez du personnel pour charger et décharger l'ensemble du matériel depuis les centres Savoie-biblio et du véhicule conseillé (cf. fiche descriptive). Assurez-vous de disposer d'une salle qui en permette leur mise en valeur.

Le matériel et les documents doivent être rendus en l'état. Il convient :

- > de nettoyer les livres qui auraient été salis.
- > de signaler les livres abîmés ou manquants.
- > pour les jeux et certains « Instants lecture » : de vérifier et de pointer les inventaires relatifs aux pions, dés, cartes questions, cartes réponses, objets et de signaler les pertes éventuelles.
- > de veiller à la disposition des livres dans les caisses.
- > de conserver et de rendre en l'état les cartons, le papier bulle et la ficelle.
- > de ne faire aucune modification, aucun retrait ou ajout.
- > de veiller à un déballage et un emballage soigneux.
- > de veiller à un mode de transport propre.
- > d'être présent au départ et à la réception des expositions et/ou animations.
- > de sensibiliser le personnel des services techniques à la fragilité du matériel transporté.

UN TRAVAIL DE PRÉPARATION EST INDISPENSABLE

Quel que soit le support réservé, il est nécessaire de prévoir un temps de préparation. La durée du prêt en tient compte. Il conviendra de vous entraîner à la lecture à haute voix pour les kamishibais, à utiliser les jeux, à préparer les ateliers, etc.

Pour les expositions et Instants lecture, organisez leur parcours et leur mise en valeur scénographique.

Ce travail préliminaire est garant de réussite pour vous et permettra aux publics d'apprécier l'animation.

OUTILS D'INFORMATION

- > **Fiches descriptives** : elles vous parviennent **par courriel** dès la mise à disposition d'une nouvelle exposition ou animation intégrant le catalogue.
- > **Affiches d'annonce** : elles vous parviennent par le biais de vos navettes mensuelles, deux mois avant la présentation de l'exposition ou de l'animation.
- > **Livrets bibliographiques** : destinés à être remis à votre public, ils sont remis au moment du prêt de certaines expositions.

VOTRE COMMUNICATION (PRESSE, SITE INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX)

Vos annonces et articles doivent indiquer l'origine du prêt : Savoie-biblio, Direction de la lecture publique du Conseil Savoie Mont Blanc.

LE RETOUR DU MATÉRIEL

Le retour dans vos centres de rattachement s'effectue impérativement à la date fixée.